

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 juin 2023

VISANT À DONNER À LA DOUANE LES MOYENS DE FAIRE FACE AUX NOUVELLES
MENACES - (N° 1352)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 178

présenté par

M. Breton, M. Hetzel, M. Gosselin et M. Di Filippo

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 3, substituer au mot :

« quarante »

le mot :

« cinquante ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli.